

CAPD du jeudi 27 juin 2019 Hors classe, Ineat-Exeat, CPF



Notre déclaration solennelle lue au DASEN en début de CAPD est postée [en bas de page ici](#), nous vous invitons à la lire. Quelques réponses données :

- **Mouvement** : La chaîne effectuée aujourd'hui est la dernière, elle concerne 11 collègues dont [certains étaient déjà concernés par une première chaîne](#). Les affectations d'office commenceront après l'affectation des TRS (prévue le 3 juillet), donc pas forcément avant les vacances scolaires (les gestionnaires travaillent jusqu'au 18 juillet). Les affectations bienveillantes pour les 9 collègues affectés d'office par l'algorithme et pour la collègue dont le poste ferme à Olonzac seront prises en priorité, sans doute le 4 ou le 5 juillet.
- **Canicule** : Le DASEN informe les délégués du personnel que l'Hérault passe en alerte rouge, des consignes écrites suivent dans l'après-midi, à destination des écoles ([détails](#)).
- **Hors classe** : Le DASEN est satisfait des équilibres choisis.

Ineat-Exeat

12 demandes d'EXEAT, 169 demandes d'INEAT. Le DASEN signale un manque de recul, car le mouvement intra-départemental vient juste de se terminer. Il dit ne pas pouvoir accorder beaucoup d'INEAT, car il craint que le département de l'Hérault ne soit en « surconsommation budgétaire ». Il évoque également des consignes nationales...

Les seules décisions actées ce jour sont donc :

- Les 12 demandes d'EXEAT sont toutes accordées ;
- Seules 4 demandes d'INEAT sont accordées tout de suite : un collègue pour exercer sur une Section Internationale chinois, 3 épouses de militaires/gendarmes (accord interministériel).

Les autres demandes d'INEAT ont été classées par critère, mais aucune réponse n'est donnée à ce jour. Il reste donc « à l'étude » :

- **Pour les stagiaires** : 12 néo-titulaires issus des P.O pourraient être transférés vers d'autres départements de l'académie sur demande, pour permettre d'équilibrer les effectifs au niveau académique (car le département des P.O est en surnombre). La décision est en attente au niveau académique, rien n'est acté à ce jour.
- **Pour les titulaires** : elles ont été classées par l'administration (d'abord Rapprochement de Conjoint 3ème demande, puis RC2, puis RC1...). Les situations médico-sociales seront étudiées au cas par cas.

Bref quasiment aucune décision d'INEAT... Le DASEN dit clairement qu'un recrutement de contractuels est fort possible, sur décision nationale !

Le SNUipp-FSU et d'autres syndicats ont dénoncé ce choix, à plusieurs titres :

- Les quelques décisions actées en CAPD ne le sont que sur des critères de gestion, tous les critères liés à la situation personnelle des collègues sont rejetés à plus tard...
- Prendre la décision de reporter les décisions d'INEAT fait peser le risque sur les collègues de perdre l'accord d'EXEAT de leur département d'origine d'ici là...

- Le Ministère (et donc la DSDEN) organisent la pénurie de personnels titulaires pour aboutir au recrutement de contractuels précaires à la rentrée, ce n'est pas acceptable... [La liste complémentaire du CRPE doit être utilisée](#) pour répondre aux besoins, le recours à davantage d'INEAT également !

Hors classe

255 promus à la Hors classe, du fait de l'augmentation du ratio. Le DASEN dit avoir fait un travail fin sur les critères, avec plusieurs simulations avant d'aboutir au tableau d'avancement actuel. Regard attentif sur retraits, répartition H/F, anciens instits

Les collègues retraits ont bénéficié d'une attention particulière et sont parmi les promus. S'ils maintiennent malgré tout leur départ en retraite, leur promotion sera reportée sur la liste complémentaire dans le tableau d'avancement.

Vous trouverez des statistiques détaillées en page suivante, issues de l'administration.

Nous avons informé les collègues qui avaient saisi une fiche de suivi, les autres peuvent nous contacter : soit par mail snu34@snuipp.fr / soit dès vendredi par téléphone (04-67-15-00-15).

Compte personnel de formation (CPF)

2018-2019 : 8 demandes, toutes avis favorable. Pour la durée, coût, taux de 25€ de l'heure plafonné à 1.500€
=> 2.639€ attribués sur un total de 14.233€ de coût pour les collègues.

2019-2020 : 9 demandes, 7 avis favorables et 2 défavorables (un premier refus car la formation à financer est dispensée par le mari de la collègue, un deuxième refus car le collègue concerné bénéficie déjà d'un congé de formation).
=> 2.900€ attribués, sur un total de 19.318€ de coût pour les collègues.

Nous contacter pour connaître les résultats : snu34@snuipp.fr / 04-67-15-00-15.

Questions diverses

Les questions diverses du SNUipp-FSU ont été posées via la déclaration préalable, sur le mouvement, la canicule et la hors classe (voir début de ce compte-rendu).

D'autres OS ont posé des questions diverses, voici les réponses les plus intéressantes :

- PPMS : pour toute demande d'aide, appeler le directeur de cabinet de la DSDEN M. Combet (04-67-53-15) et/ou le chargé de prévention M. Hévin (ce.conseiller-prevention34@ac-montpellier.fr).
- PES renouvelés/prolongés : 7 prolongés, 5 renouvelés.

ACCES A LA HORS CLASSE 2019

Données globales du tableau d'avancement :

- 1704 éligibles
- 1418 F / 286 H (83% / 17%)
- Appréciations
 - Excellent : 152 (8,9%)
 - TS : 446 (26,2%)
 - S : 1059 (62,1%)
 - AC : 44 (2,6%)
 - Opposition : 3 (0,2%)

Echelon 9 :

- 552 éligibles
- 458 F / 94 H (83% / 17%)
- Appréciations :
 - Excellent : 108 (20%)
 - TS : 184 (33%)
 - S : 254 (46%)
 - AC : 6 (1%)

Echelon 10

- 896 éligibles
- 755 F / 141 H (84% / 16%)
- Appréciations :
 - Excellent : 43 (5 %)
 - TS : 195 (22%)
 - S : 629 (70%)
 - AC : 27 (3%)
 - Opposition : 2 (0%)

Echelon 11

- 256 éligibles
- 205 F / 51 H (80% / 20%)
- Appréciations :
 - Excellent : 1 (0,5%)
 - TS : 67 (26%)
 - S : 176 (69%)
 - AC : 11 (4%)
 - Opposition : 1 (0,5%)

Tableau d'avancement

Contingent départemental :

- Liste principale : 255
- Liste complémentaire : en fonction du nombre de promus partant à la retraite au 01/09/2019. Dans le TAHC retenu 17 promus ont déposé un dossier de retraite.

Barème du dernier promu avant le surclassement des 10 retraitables: 150 (LP et LC)

Sélection du dernier promu avant les 10 retraitables :

Barème → Appréciation → F/H → Echelon → Ancienneté dans l'échelon → Date de naissance

- Dernier promu : 150 → Satisfaisant → F → 11 → 000814

Promotions (sur 255 promus)

- 207 F / 48 H (81% / 19%)
- Echelons :
 - 9^{ème} : 3 (1%)
 - 10^{ème} : 75 (29%)
 - 11^{ème} : 177 (69%)
- Appréciations :
 - Excellent : 10 (4%)
 - Très satisfaisant : 128 (50%)
 - Satisfaisant : 116 (46%)
 - A consolider : 1 (0%)